

Il demande l'expulsion des religieux; il exige qu'on envoie crever à la Guyane de malheureux vagabonds coupables seulement d'être pauvres, de ne pas avoir de quoi payer un gîte et d'avoir dormi sous un arbre de leur pays; il exige qu'on traie en criminels de droit commun des journalistes qui ont attaqué des ministres, c'est-à-dire qui ont fait ce qu'a fait Victor Hugo; il rédige l'acte d'accusation contre un général français qui a pu avoir des faiblesses, sans doute, mais qui n'en a pas moins servi trente ans la France, qui a reçu six blessures devant l'ennemi.

Son âme de valet de bourreau ne s'émoussait pas lorsqu'il s'agit de venir en aide à un traître de sa race.

Dans la retraite qui lui a été imposée par son exclusion de la Chambre et de l'armée, quelles nouvelles infamies a pu se créer Boule-de-Juif?

C'est ce que nous apprendront les audiences ultérieures, si un nouvel ajournement ne renvoie pas aux calendes juives la légitime satisfaction poursuivie par la veuve du colonel Henry, si le tribunal se décide enfin à faire savoir au triste individu qu'il devrait bien s'occuper de sa famille s'il est en veine de réhabilitations, et qu'avant d'aller violer la tombe de l'infortuné colonel, il eût dû faire une station dans le cimetière de Nivillers.

L'Action Sociale et la Franc-Maçonnerie

L'école libérale protestante, par la réforme scolaire, a poursuivi uniquement une into confessionnelle; elle pensait que la raison humaine serait assez puissante pour se débarrasser de toute idée dogmatique, de toute discipline morale imposée par un culte quelconque. L'étude permanente et approfondie de la Bible suffit, selon les adeptes du Protestantisme, pour moraliser l'humanité et maintenir chacun de nous dans le devoir, sans qu'il soit besoin d'un directeur de conscience pour se conduire soi-même; la raison doit être notre seul guide et l'instinct de notre conservation personnelle, c'est le meilleur garant de notre conduite dans nos rapports avec nos semblables. La morale indépendante, dont nous voyons aujourd'hui les si tristes effets, a engendré l'égoïsme des individus, et elle découle de cette doctrine du Libre examen, que le Protestantisme a fait passer de ses temples dans l'école d'abord, dans les familles ensuite et enfin dans les relations sociales.

Chacun se faisant une morale particulière et conforme à ses intérêts plus immédiats, il devait arriver qu'un désordre irréparable et funeste devait se propager dans les esprits et se répercuter dans la société toute entière, victime de l'insuffisance d'une éducation purement utilitaire.

Tandis que les protestants jetaient ainsi le trouble dans les intelligences et dans les cœurs, la Franc-Maçonnerie déployait une ardeur extrême non seulement pour combattre l'enseignement chrétien et développer l'enseignement dit libéral qui favorisait si bien ses doctrines matérialistes, mais pour pervertir les générations humaines.

L'école doit être le séminaire de la libre-pensée, a écrit le F. Paul Bert dans son ouvrage sur l'Instruction civique à l'école. Ouvrons des écoles dans tous les villages, formons-y la raison des citoyens; et les superstitions du moyen âge disparaîtront comme par enchantement. Lorsque l'enfant aura appris, dans l'étude des sciences d'observation et d'expérimentation, le culte de la loi; lorsqu'il saura de source certaine, que tout effet a une cause antécédente dans la nature, en dehors de toute intervention immédiate de Dieu, n'avez plus peur que cet enfant devenu homme et citoyen l'admette dans la société. Que l'Etat moderne s'empare de l'école, et la fasse à son image et à sa ressemblance et l'Eglise aura beau jeu.

Les pouvoirs publics, depuis vingt ans, ont suivi bien plus les instructions et les conseils des cénacles maçonniques que les idées propagées par les apôtres du Consistoire protestant. Aussi le matérialisme emporte-t-il de nos jours sur cet étrange spiritualisme protestant qui voudrait briser la morale exclusivement sur la raison humaine. Le Libre-examen cède peu à peu la place à la libre-pensée. Que deviennent les produits universitaires? Se donnent-ils la peine de se faire une morale d'après l'ancien et le nouveau testament. Ils préfèrent suivre leurs passions, et leur raison leur dit qu'ils ont tout avantage à satisfaire immédiatement leur intérêt et leurs ambitions.

On peut donc affirmer, d'ores et déjà, que le protestantisme a échoué dans son entreprise; les générations présentes sont pénétrées de l'esprit d'examen, et en définitive, elles sont victimes de l'indiscipline morale que cette doctrine a fait naître.

De son côté, en restreignant et en supprimant l'enseignement religieux, la Maçonnerie devait aboutir au désordre social le plus absolu.

Jusqu'à présent, nous n'avons vu sortir des loges que des thèses négatives; tous les sectaires sont d'accord pour détruire l'esprit chrétien, mais ils n'ont pas encore formulé l'Évangile nouveau sur lequel doit être basée la société future.

Quelques révolutionnaires prétendent qu'il faudrait présenter tout au moins au peuple attentif, un essai de constitution sociale. Mais, la Maçonnerie fait la sourde oreille; elle se borne à jouer des fruits de la victoire qu'elle a remportés sur le catholicisme,

grâce à l'appui des protestants et des juifs, et elle n'éprouve pas encore le besoin de bouleverser les institutions chrétiennes puisque ses grands chefs en profitent.

Cependant, le monde révolutionnaire a ses penseurs et ses rêveurs, qui jurent insuffisant de voir tel opportuniste ou tel radical s'accommoder de la situation, du moment où ces derniers sont seuls à prendre part au festin; ils poussent les Loges à appliquer jusqu'au bout le programme maçonnique et à reprendre l'éducation populaire par la base, en rompant définitivement avec les usages et les traditions chrétiennes ou autres. Il faut faire table rase de tous les préjugés et de toutes les morales, même du libre-examen. L'anarchie, comme disait Proudhon, voilà l'idéal de l'avenir, le but vers lequel doit tendre l'humanité.

L'éducation étant le fondement de tout ordre social, l'école collectiviste et l'école anarchiste devaient s'occuper également de cette question vitale.

Les collectivistes ne croient pas au pouvoir de la liberté individuelle pour régir les sociétés; le libre-examen du protestantisme et le radicalisme politique des Loges ne leur disent rien qui vaille; ils n'admettent pas que l'homme soit suffisamment armé et fort pour se diriger lui-même, s'il n'obéit à une règle imposée par la collectivité toute entière et s'il ne sacrifie ses intérêts personnels à l'intérêt général.

Pour ces autoritaires impénitents, la liberté aboutit infailliblement à l'égoïsme. C'est pourquoi, ils voudraient couler les hommes dans un même moule, les unir entre eux de telle façon que si l'un des membres de la grande famille sociale vient à faillir, le corps entier en souffre et doit l'éliminer impitoyablement. C'est la méthode scientifique appliquée à la sociologie. Le monde serait une vaste machine dont on changerait les rouages dès qu'ils seraient usés.

L'initiative individuelle disparaîtrait pour faire place seulement à la volonté générale. Mais, il serait bien difficile au collectivisme de modifier ainsi complètement les conditions de la société et de la nature humaine. Quel est le citoyen qui consentirait à l'heure présente, à sacrifier, au profit de la collectivité, le peu de liberté dont il jouit dans notre société centralisée?

Les grands chefs de l'école collectiviste espèrent y arriver par une nouvelle réforme scolaire, dont ils se feraient peu à peu les initiateurs.

L'impulsance du protestantisme et de la Maçonnerie à ne rien fonder de sérieux, les encourage à persévérer dans leurs projets liberticides.

Ils estiment que la science et l'instruction intégrale dont ils se font les propagandistes dans tous leurs congrès, contribueront à réformer la mentalité des générations futures, bien mieux que le libre-examen du Protestantisme ou la libre-pensée de la Maçonnerie.

Les socialistes autoritaires ont la prétention d'administrer militairement l'instruction à la jeunesse. Dans une brochure de M. Anatole Baju, brochure que M. Jules Guesde a honorée d'une préface, nous trouvons ces lignes qui ne laissent aucun doute à cet égard: « Si, dit-il, nous voulons une société égalitaire, nous devons la préparer. Pour cela nous prenons tous les enfants avant qu'ils aient contracté de mauvaises habitudes: nous leur donnons à tous les mêmes soins, la même nourriture, la même instruction. »

Dans la crainte que l'enfant ne subisse une influence extérieure, M. Baju ajoute qu'il sera enfermé en un vaste domaine, dont l'ensemble, clos par un mur d'enceinte, formera une ville d'enfants, où garçons et filles, mêlés sans distinction de sexes, recevront l'instruction intégrale, quel que soit le travail auquel on les destina.

Les collectivistes nous vantent les joies de cet internat obligatoire et les prodiges de ce nivellement pédagogique, et c'est le plus sérieusement du monde qu'ils pensent que l'homme se prêtera à leurs fantaisies.

Il est à craindre, cependant, que l'appréhension de ces maisons de force ne procure d'innombrables recrues à l'anarchisme qui, par contre, aspire au grand air de la liberté individuelle.

L'anarchisme, en effet, pour assurer à tous les citoyens, hommes et femmes, l'égalité du point de départ, reste fidèle à ses goûts d'indépendance et laisse chacun boire, à sa soif, aux sources communes. Il ne veut point d'une enfance enrégimentée, casernée, gâchée, suivant des règles uniformes, par des pédants autoritaires. Anarchistes et collectivistes, sont, en effet, des frères ennemis, dont l'union est impossible puisqu'ils sont divisés sur les principes même de la vie sociale.

Le problème posé par le collectivisme est d'autant moins facile à résoudre, que les autoritaires du socialisme se trouveraient dès le début aux prises avec des difficultés insurmontables.

L'instruction intégrale serait distribuée à tous les citoyens; non seulement tous les hommes et toutes les femmes sauront lire et écrire, mais le nombre des savants sera accru dans des proportions considérables. Dans les casernes scolaires, on consacrera si loin les études qu'aucune branche des sciences ne sera ignorée.

Tout cela est très bien; mais, qui sera la banque matérialiste dans cette société réglementée? Si l'on étudie de science et de litté-

ratre qu'on les suppose, il faudra bien qu'un jour ou l'autre, les hommes et les femmes s'occupent des travaux manuels ou de leur ménage.

Or, l'instruction intégrale leur donnera peu de cœur, croyons-nous, pour vaquer aux vulgaires nécessités de la vie. Les mille soins domestiques, la lutte pour l'existence laisseront-ils à l'homme et à la femme assez de loisirs pour goûter les délices de l'étude et poursuivre en paix la culture de leur esprit?

Les collectivistes ne sont pas embarrassés. Ils se font fort d'affranchir les citoyens de tous les travaux pénibles et même des soins du ménage.

La science n'est-elle pas à la disposition de l'homme, et le progrès ne poursuit-il pas son œuvre? Sous le régime socialiste, en effet, les travaux domestiques se transformeraient graduellement en services publics. La préparation des aliments deviendrait même, selon la Petite République du 15 janvier 1897, « un service social. »

Plus de cuisine dans les ménages! Ces fonctions rentreraient dans les attributions de l'Etat.

Chaque famille irait chercher ses aliments à un guichet administratif, les consommateurs chanda sur place, on les mangerait froids à la maison, comme cela se pratique dans les fourneaux économiques.

C'est un idéal des plus séduisant; mais la distribution se ferait-elle équitablement? Si les premiers sont satisfaits, n'est-il pas à craindre que les retardataires n'aient pour tout potage qu'un bouillon fort allongé? L'exemple des caillins scolaires de Roubaix sous l'administration collectiviste, n'est pas, en effet, pour nous encourager à tenter un grand l'expérience...

Quant aux autres besoins extrêmement domestiques, telles que le balayage des planchers, le nettoyage, la literie, etc., tout cela se ferait d'après un système de réquisition dont M. Jules Guesde a exposé l'économie; chacun de nous serait chargé d'office, à tour de rôle, de pourvoir aux soins de propreté ménagère. En un mot, ce serait le régime de la corvée.

Les anarchistes sont révoltés à la pensée d'une telle réglementation; nous verrons comment ils comprennent à leur tour l'éducation et l'émancipation de l'humanité.

CHRONIQUE LOCALE TOURCOING

L'intolérance radicale

Dans notre dernier numéro, nous nous sommes plus à signaler l'esprit de secte qui anime M. Dron, comme tous ses collègues d'ailleurs du parti radical et en particulier de la Ligue de l'enseignement.

Nous avons vu comment M. Dron, pensionnaire de la liberté de ses concitoyens, a mis trois infirmières de l'Hôtel Dieu de Tourcoing dans la nécessité de se retirer, parce que le maire voulait leur interdire de remplir leurs devoirs religieux et parce qu'il s'était livré vis-à-vis d'elles à des écarts de langage outrageants et injurieux.

M. Dron nous a déclaré récemment qu'il appartenait à la Ligue de l'enseignement. Nos lecteurs qui ont suivi avec quelque attention nos études sur la Franc-Maçonnerie savent que cette association a été créée à l'image et à la ressemblance de la secte.

Dans toutes les communes de France, il existe des sections de cette ligue qui ont pour mission de discipliner au point de vue politique et anti-religieux la jeunesse et même les hommes mûrs.

Ces sections, dont la plupart des membres s'ignorent, obéissent à une impulsion unique sans que cependant les adhérents sachent exactement ce que l'on attend d'eux.

Pendant la période électorale, nous avons publié un extrait des statuts de la Solidarité Républicaine de Tourcoing, et nous y avons particulièrement relevé ce paragraphe:

« La liste des adhérents ne doit être communiquée à personne, pas même aux membres de la section. »

Les journaux radicaux n'ont pu nier l'authenticité de cette pièce, ils se sont bornés à nous dire ou plutôt à nous laisser entendre que la Franc-Maçonnerie ayant le pouvoir, se moquait parfaitement de nos doléances et de nos critiques.

Assurément, ce n'est point pour les franc-maçons en général et pour les ligues de la société du F. Jean Macé que nous avons parlé; nous savons pertinemment que tout sectaire est irréductible et que nous précéderions dans le désert, si nous nous adressions à eux.

Mais il est malheureusement à Tourcoing comme ailleurs, un trop grand nombre de personnes, fort honorables, qui se laissent prendre aux promesses et aux espérances que leurs laissent entrevoir les agents de la Maçonnerie et de la Ligue de l'enseignement, et c'est à ces naïfs que nous nous sommes adressés, espérant qu'après avoir été éclairés sur la mission de la Ligue dont ils font partie, ils hésiteront à s'en faire les très humbles serviteurs et à aliéner leur indépendance.

Les sections de la Solidarité de Tourcoing ne sont pas autre chose qu'une des formes

de l'action post-scolaire imprimée dans toute la France par la Ligue de l'enseignement.

Voici un passage du rapport lu au Congrès maçonnique de Bordeaux, en 1895, par le F. Jacquin, le fameux Jacquin de l'affaire Humbert:

« La conception que nous nous faisons de la protection de la jeunesse est tout autre, que celle qui domine dans les patronages ordinaires. Là, on suit l'enfant au sortir de l'école, on l'attire, on le retient, on le soutient dans la vie, on s'occupe de son placement, et à ses heures de liberté, on le ramène encore au Patronage. Nous voulons, nous, pour le jeune adolescent, préparer l'émancipation de son intelligence. »

Le but des Sociétés maçonniques est donc bien clair; c'est une organisation qui, sous des noms divers, a pour effet de neutraliser et de combattre l'influence religieuse dans les communes, sous prétexte d'émancipation.

Si les catholiques ont des patronages, des cercles, la franc-maçonnerie, par l'intermédiaire de la Ligue de l'enseignement, leur oppose d'autres groupements, mais avec cette différence toutefois que les catholiques ne cachent ni leur drapeau, ni leur pensée et que lorsque l'on vient chez eux, on sait parfaitement où l'on va, alors que la secte s'étudie à tendre des pièges.

Cela explique pourquoi dans les statuts de la solidarité de Tourcoing, la liste des adhérents « ne doit être communiquée à personne, pas même aux membres des sections. » Les meneurs de la Maçonnerie ne veulent à aucun prix que les sociétaires puissent s'éclairer les uns les autres, s'influencer réciproquement.

On veut façonner leur esprit, les passer tous sous le niveau maçonnique, et sans qu'ils puissent se douter un seul instant des modifications qui se produisent dans leur esprit et dans leur mentalité. On veut, en un mot leur enlever jusqu'à la faculté de penser librement et par eux-mêmes.

C'est ce procédé qui permet à la ligue de l'enseignement d'être « une association extrêmement forte comme l'a fait remarquer le F. Adrien Duvant, secrétaire de la dite ligue. »

Et comme cette association est un des instruments les plus puissants de la Maçonnerie, on voit par là même où la ligue, si chère à M. Dron, puise sa force, sa rigueur, son secret, son anti-cléricisme, et son anti-patriotisme. C'est dans l'ignorance des adhérents, et surtout dans la rigueur et l'observation stricte de son règlement.

La Maçonnerie compte sur ces associations locales, dont elle tient toutes les ficelles et dont elle dirige tous les pantins, pour asseoir sa toute-puissance dans la France entière. « Que le patronage, a dit F. Gulllain, de Vienne ne vaste fédération dont les bienfaits rayonneront par toute la France, en formant une robuste chaîne d'union qui étouffera entre ses anneaux serrés la gent cléricale toute entière, à laquelle, enfin, sera retiré son rôle d'éducation mensongère. »

Les adhérents de la Solidarité Républicaine de Tourcoing sont donc prévenus de ce que M. Dron, leur président, membre actif de la Ligue de l'enseignement attend d'eux. Leur ignorance pouvait encore leur servir d'excuse; désormais, ils seraient coupables de continuer à verser leurs cotisations mensuelles de 25 centimes à une société dont ils connaissent le but, mais qui leur défend de se renseigner, même sur leurs collègues.

Singuliers procédés

Pendant toute la durée du conseil de révision, M. Dron, comme du reste c'était son devoir, a été tenu constamment dans la salle où les conscrits étaient examinés par MM. les Médecins militaires.

Si M. Dron n'était borné à assister en silence aux opérations du conseil, nous n'y trouverions rien à redire, seulement, est-ce parce qu'il est médecin, notre Maire radical se permettait à chaque instant de donner son avis, ce qu'il n'est nullement dans ses attributions.

Bien plus, il s'avisa à plusieurs reprises de faire revenir devant la commission, des jeunes gens que l'on venait de réformer et d'ajourner, et sur ses instances, ces derniers étaient déclarés « bons pour le service. »

Nous n'avons pas l'intention ici de récriminer, ni de mettre en doute la loyauté et l'impartialité de MM. les Médecins militaires, car nous sommes parfaitement d'accord que tout Français valide doit être soldat, mais nous en avons vu rendre et déclarer « bons » sur les instances de M. Dron, qui paraissent plutôt avoir besoin de reconfortants et de reconstituants que de la gamelle du trouper. Ça fera des pliers d'infirmière, si comme c'est peu probable on ne les réforme pas en arrivant au corps.

Cette attitude de M. Dron, vis-à-vis de certains conscrits nous a paru plus singulière encore, quand nous avons remarqué que les jeunes gens qu'il faisait ainsi revenir devant le conseil, étaient précisément connus pour leurs opinions anti-droïstes.

Est-ce que par hasard? Non, ce serait trop fort, M. Dron poussant jusque là la vengeance politique?

Malgré tout ce que nous savons sur le caractère du Député de Tourcoing, nous hésitons à le croire.

Si cependant c'était vrai?

La question des Théâtres

Au moment où la municipalité est appelée à donner son avis sur les demandes de subventions, formulées par MM. les directeurs de théâtre, nous croyons qu'il est bon de rappeler à nos édiles,

que la majeure partie des amateurs de bon théâtre espèrent que, cette année, la répartition des subventions se fera avec justice et impartialité.

Nous avons reçu nombre de lettres émanant de divers de nos concitoyens, qui nous ont sollicités pour demander qu'il soit donné satisfaction aux directeurs de troupes qui donnent leurs représentations, tant à la Salle de la rue de Tournai, qu'à la Salle des Fêtes.

Nous nous empressons de satisfaire à leurs vœux, et nous serions heureux, que, de son côté, la commission municipale des Beaux-Arts fit droit à leurs demandes.

La subvention municipale répartie avec impartialité entre les deux salles, serait accueillie avec plaisir par le public tourquennois, qui pourrait ainsi profiter des avantages accordés aux imprésarios.

Nous pouvons affirmer que les indigents de notre ville profiteraient également de cette mesure. En effet, les renseignements que nous avons recueillis lors de la dernière saison théâtrale démontrent présumément que la municipalité ferait acte de bonne administration en subventionnant les deux théâtres.

La Salle des Fêtes a remis au Bureau de Bienfaisance pendant la saison 1901-1902 plus de mille francs, non compris la représentation que cette salle de la ville, donnerait aux pauvres, si elle était subventionnée.

Le Bureau de Bienfaisance 500 francs environ, plus la représentation donnée aux bénéficiaires des pauvres, soit exactement soixante-deux francs.

La dernière représentation donnée à la Salle des Fêtes, ayant rapporté cinq cent vingt deux francs, on peut conclure que:

- 1. La Salle des Fêtes aurait augmenté le budget de l'assistance publique de 1000 plus 522, soit 1522 francs.
- 2. La Salle de la rue de Tournai 500 plus 62 soit 562 francs. En tout 2084 francs.

Il nous semble, dès lors, que les 15.000 francs alloués annuellement par la ville comme subvention théâtrale, donnerait ainsi pleine satisfaction à nos concitoyens, et ce, à tous les points de vue.

C'est pourquoi, nous attirons l'attention de MM. les membres du Conseil municipal sur cette question lorsqu'elle sera portée à l'ordre du jour.

M. le Maire aura l'occasion en cette circonstance, d'appliquer pour la première fois les paroles si justes qu'il a prononcées, il y a quinze jours, au Café Moderne à Tourcoing, lorsque après avoir remercié le Choral Nadadé de Roubaix, il informa cette société que le jury s'était vu dans l'obligation de créer une prime supplémentaire de tenue en sa faveur.

Il a ajouté qu'il verrait avec plaisir l'union entre les deux villes sœurs; il parla de leur renommée artistique et termina par ces mots: « Et surtout plus de politique!!! »

Nous voilà d'accord avec M. Dron. Plus de politique dans les questions artistiques et théâtrales.

Nous attendons avec confiance la décision de la commission des Beaux-Arts, dont le devoir est de satisfaire tout le monde et d'encourager la valeur artistique. L. J.

A l'Hôtel de Ville

Le Conseil Municipal s'est réuni Vendredi soir, sous la présidence de M. Dron.

Séance d'argent, séance de légèreté, séance de mauvaise administration, telle en est la conclusion.

Nos édiles ont voté 450.000 francs de dépenses pour différents travaux qui ne sont jamais finis, par exemple l'Hôtel de Ville; et ces dépenses seront prélevées sur le fameux emprunt auquel est accablé M. Dron, notre éminent administrateur qui, de la sorte, espère écumoter le hideux déficit de 450.000 francs.

Et voilà, finita la comedia!!!

La 2^{me} partie de la séance comprend les différentes subventions accordées à des sociétés de la ville.

Après un tel travail de prodigalité, nos édiles s'en sont allés coucher.

N. B. — Il paraît que cette nuit, pendant la séance, le Maire se serait vu dans l'obligation de recourir aux centimes additionnels: il dira ensuite aux centimes ce qu'il en rêve.

Nous avons reçu une communication de l'un de nos lecteurs, signée D... Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

Union Sociale et Patriotique Convocations

Réunions mensuelles des adhérents du samedi 31 mai 1902.

— A six heures trois quarts soir, au Vert Feuillage, rue du Dragon, 15.

— A quatre heures du soir, A la Nouvelle Avenue, rue d'Chanteur, 50.

— A cinq heures du soir, Hôtel des Pompiers rue de la Croix-Rouge.

— A la même heure, Au petit Barbier, rue Achille Testelin.

Samedi 7 juin:

— A 8 heures et demie du soir, Au Vert Baudet, rue de Paris.

Mouvoux

Pauvres-pauvres contribuables

Décidément nous sommes bien gouvernés, et les finances municipales sont en bonnes mains!

A la séance du Conseil Municipal du 22 Mai il a été donné lecture du compte administratif du Maire pour l'exercice 1901.

Les recettes ont été de 74.302 francs les dépenses de 85.020 » d'où un déficit de 10.718 »

Vous avez bien lu, pauvres patentes. En un an le Maire a trouvé moyen de dépenser 10.715 francs au-dessus du chiffre des recettes de l'année. Pour boucher le trou, le Maire ajoute que l'excédent précédent ayant donné un excédent de recettes de 23.589 francs, il reste en caisse un reliquat de 12.871 francs.

Et tout le conseil a voté des félicitations à son patron méseux le Maire!

Vraiment ils sont bien gentils et bien dociles les petits moutons! Et vous contribuables qu'en dites-vous?